



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

recensements

Question écrite n° 35626

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur des informations récentes et préoccupantes quant aux conditions de dépouillement, par un consortium formé par La Poste et le groupe Bull, du recensement national, dont la collecte des bulletins par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) est achevée depuis le 3 avril 1999. Selon des informations diverses, des difficultés techniques rencontrées dans la phase de mise au point auraient entraîné d'importants retards dans le dépouillement et l'exploitation des informations contenues dans les 90 millions de bulletins du recensement. Il a même été évoqué l'éventualité d'une saisie manuelle, ce qui serait un comble à la veille de l'an 2000 ! Il lui demande s'il peut préciser à la représentation nationale les perspectives et les échéances du dépouillement du recensement de mars-avril 1999.

Texte de la réponse

La saisie des bulletins du recensement général de la population de 1999 a été confiée au consortium La Poste-Bull après une procédure d'appel d'offres conforme à la législation sur les marchés publics. Le consortium a rencontré des difficultés techniques de mise au point des divers logiciels utilisés pour cette saisie qui emploie des procédés de lecture optique. Mais la saisie devrait effectivement commencer très prochainement. La diffusion des résultats des exploitations statistiques aura un léger retard. Les résultats de l'exploitation légère devraient être disponibles de juin à septembre 2000 et ceux de l'exploitation lourde de janvier à juin 2001. En revanche, les chiffres de population légale, dont l'élaboration s'est faite sans recours à la lecture optique, seront officialisés comme prévu à la fin de cette année.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35626

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1999, page 5830

Réponse publiée le : 29 novembre 1999, page 6828